

# Une agriculture aux multiples facettes

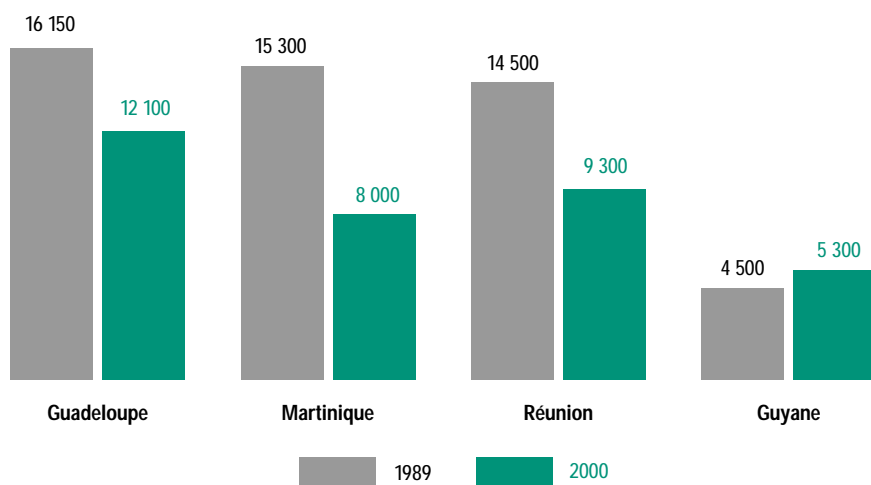
Le nombre d'exploitations agricoles diminue en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion. Avec le défrichement de la forêt et l'arrivée de nouvelles populations, il augmente en Guyane.

L'éloignement n'y change rien. La concentration des exploitations s'accroît dans les départements d'outre-mer comme en métropole. Entre les deux recensements agricoles de 1989 et 2000, leur nombre diminue de moitié en Martinique, d'un tiers à la Réunion et d'un quart en Guadeloupe. Seule exception : la Guyane, où l'on recense 5 300 exploitations en 2000 contre 4 500 en 1989.

Aux Antilles et à la Réunion, l'urbanisation explique en grande partie la disparition des exploitations. Elle se traduit par une sensible réduction des sols agricoles. Ils diminuent de 13 % en Martinique et à la Réunion, de 11 % en Guadeloupe et n'y constituent plus aujourd'hui que le quart du territoire. La surface agricole moyenne demeure modeste dans les départements d'outre-mer : un peu plus de 3 hectares en Guadeloupe, 4 en Martinique et près de 5 hectares à la Réunion. Les cessations d'activité touchent surtout les unités de moins de 1 hectare. En Martinique, celles-ci ne constituent plus que 42 % des exploitations agricoles contre 63 % en 1989. Leur recul est également significatif en Guadeloupe et à la Réunion. Elles n'y représentent plus qu'un quart des exploitations agricoles en 2000, contre un peu moins d'un tiers en 1989. Les exploitations de taille moyenne, de 5 à 20 hectares, se sont au contraire développées, notamment en Guadeloupe et à la Réunion. Contrairement à la métropole, les très grosses unités ne progressent pas, suite aux démembrements menés sur ces vastes exploitations. >

Baisse du nombre d'exploitations dans trois départements sur quatre

Nombre d'exploitations agricoles



Source : Recensements agricoles 1989 et 2000

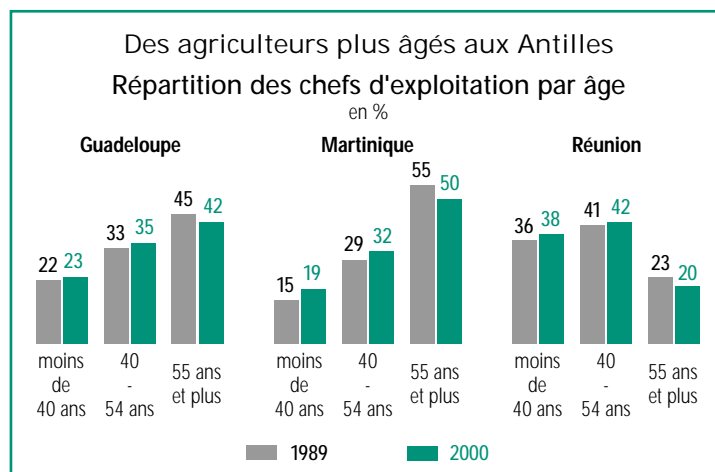


## > Vers de nouvelles disparitions aux Antilles

La réduction du nombre d'exploitations devrait se poursuivre aux Antilles en raison du grand nombre d'agriculteurs âgés. Détenant de petites unités, ils ne pourront tous trouver un repreneur. Le nombre d'exploitants de plus de 55 ans ayant une superficie agricole inférieure à 2 hectares est particulièrement élevé en Martinique. Ils y représentent le tiers des chefs d'exploitation et le quart en Guadeloupe. La Réunion bénéficie au contraire d'une population beaucoup plus jeune, une politique efficace d'aides à la cessation d'activité ayant déjà permis à de nombreux exploitants de plus de 55 ans de quitter l'agriculture. Ceux-ci ne représentent plus que 20 % des chefs d'exploitations contre 42 % en Guadeloupe et 50 % en Martinique.

## Progression du fermage

La superficie en fermage se développe dans ces trois départements. Elle représente désormais près du tiers de la surface agricole contre moins du cinquième en 1989. En Guadeloupe, elle a été multipliée par quatre entre 1989 et 2000. Les parcelles en fermage sont les plus vastes : elles s'étendent en moyenne sur 9 hectares en



Source : Recensements agricoles 1989 et 2000

Martinique, 6 en Guadeloupe et 5 hectares à la Réunion. Celles en faire-valoir direct font en moyenne 3 hectares aux Antilles et 4 à la Réunion. Le faire-valoir direct demeure le mode le plus courant. Le colonage, encore en vigueur dans de très petites exploitations, est en voie de disparition dans les trois départements. Consistant à rétribuer le propriétaire en nature, il n'est plus pratiqué que par 7 à 8 % des exploitations.

## Banane et canne à sucre

Les très grandes exploitations sont en petit nombre aux Antilles et à la Réunion. Elles cultivent principalement de la canne sur 200 hectares ou de la

banane sur 50 hectares aux Antilles. Elles concentrent plus de la moitié de la marge agricole<sup>1</sup> en Martinique, mais n'en représentent que le quart en Guadeloupe et le cinquième à la Réunion. L'agriculture martiniquaise est en grande partie tournée vers l'exportation. Près de la moitié de la marge dégagée par l'agriculture provient d'exploitations spécialisées dans la banane. Les unités orientées vers la canne en représentent 6 %. Les autres unités martiniquaises sont orientées vers la production de légumes, vers l'élevage d'herbivores ou pratiquent la polyculture. En Guadeloupe, la spécialisation est moins marquée. Elle se limite à la production de banane pour l'exportation, qui représente le quart de la marge agricole. La concentration y est moindre qu'en Martinique. Près du tiers de la marge provient d'exploitations qui associent polyculture et élevage. Elles détiennent 40 % de la surface en canne à sucre. Cette culture traditionnelle a gardé une place importante dans l'économie et représente près de 20 % de la marge agricole. À la Réunion, les productions sont plus diversifiées qu'aux Antilles. Les unités de taille moyenne, plus nombreuses, assurent les trois quarts de la marge agricole, contre 51 % en Guadeloupe et 41 %

Pour en savoir plus...

■ « Quatre exploitations de moins d'un ha sur dix ont disparu en 11 ans », *Agreste-Guadeloupe*, n° 1, juillet 2001

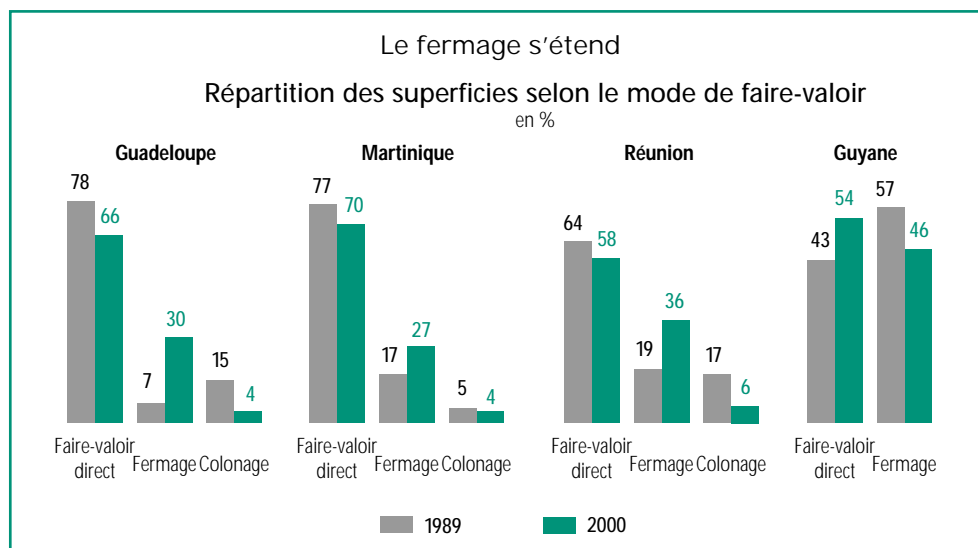
■ « Deux exploitations disparaissent chaque jour », *Agreste-Martinique*, n° 1, juillet 2001

■ « Des exploitants moins nombreux mais mieux formés », *Agreste-Réunion*, n° 1, juin 2001

■ « Une agriculture très localisée », *Agreste-Réunion*, n° 2, août 2001

■ « Entre tradition et modernité », *Agreste-Guyane*, n° 1, juillet 2001

et le site Internet du Scees : [agreste.agriculture.gouv.fr](http://agreste.agriculture.gouv.fr)

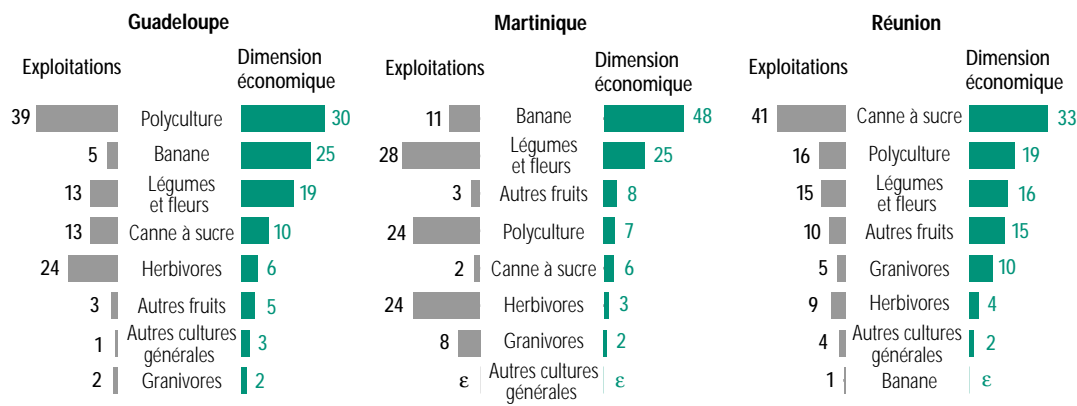


Source : Recensements agricoles 1989 et 2000

## Polyculture en Guadeloupe, banane en Martinique et canne à sucre à la Réunion

### Répartition des exploitations par orientation technico-économique en 2000

en %



Source : Recensement agricole 2000

1. La marge agricole ou marge brute standard (MBS), mesurée en unité de dimension européenne, détermine la dimension économique de l'exploitation. La part de chacune de ces MBS partielles, correspondant aux spéculations principales, dans la MBS totale de l'exploitation, détermine son orientation technico-économique.

> en Martinique. La canne à sucre y est l'activité dominante, avec le tiers de la marge agricole du département. L'élevage, notamment granivore, y occupe une place significative.

#### Poussée du salariat

La disparition des exploitations dans les Dom s'accompagne d'une réduction de l'activité des exploitants et de leur famille. Exprimée en nombre de personnes travaillant à temps plein, elle diminue de moitié aux Antilles et de 40 % à la Réunion. Le travail salarié, avec des salariés permanents pour la banane et des saisonniers pour la canne, se développe au contraire dans les trois départements. Il représente désormais plus de la moitié du temps de travail en Martinique, contre moins de 30 % en 1989. L'activité agricole demeure majoritairement familiale en Guadeloupe et à la Réunion.

#### L'exception guyanaise

L'agriculture guyanaise apparaît atypique comparée à celle des autres départements d'outre-mer. Le nombre d'exploitations augmente de 18 % en onze ans et la surface cultivée de 12 %. Ce développement ne provient que de l'agriculture traditionnelle. Elle est aujourd'hui

pratiquée par 90 % des exploitants qui utilisent le tiers de la surface agricole. Son extension s'appuie sur d'énormes réserves territoriales, la forêt tropicale couvrant 98 % du département. Le développement agricole est surtout sensible le long du

### Le développement agricole guyanais s'appuie sur d'énormes réserves territoriales

fleuve Maroni et à son embouchure. Dans cette zone, la population s'accroît de 44 % en dix ans et le nombre d'exploitations augmente de 46 % entre 1989 et 2000. Ces unités exploitent

en moyenne de petites surfaces de moins de 2 hectares. Elles pratiquent surtout la culture sur abattis, caractéristique des pays tropicaux. Après défrichage, puis brûlis, la terre est mise en culture pour une période de deux à trois ans. Les deux tiers des abattis sont itinérants, l'exploitant abandonnant la terre après épuisement du sol, pour exploiter une nouvelle parcelle. On y produit des tubercules, des légumes frais et des fruits.

#### Du riz sur polder

L'agriculture de type occidental, exercée le long du littoral, ne se développe pas. Elle concerne un peu plus de 500 exploitations en 2000, dont un tiers ont des surfaces de plus de 10 hectares. Les unités spécialisées dans la >

### Plus de la moitié du travail fourni en Martinique par les salariés

Répartition du travail (en unité de travail annuel<sup>1</sup>)

	Chefs d'exploitation et coexploitants		Autres membres de la famille des exploitants		Ensemble des salariés	
	1989	2000	1989	2000	1989	2000
Guadeloupe	10 314	6 251	4 751	1 876	4 516	4 212
Martinique	7 910	4 547	3 694	1 294	4 853	7 153
Réunion	11 059	7 179	4 115	2 296	2 571	2 655
Guyane	2 410	3 397	1 704	1 780	678	472

1. UTA : quantité de travail annuel d'une personne à temps plein.

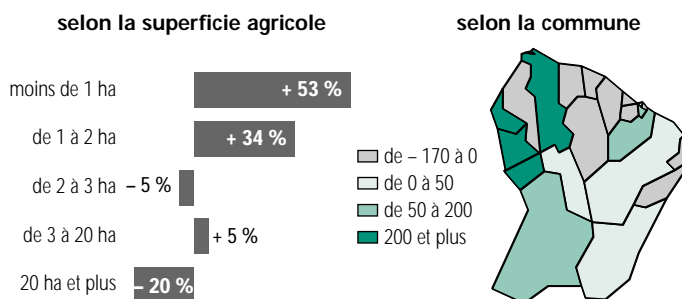
Source : Recensements agricoles 1989 et 2000

> riziculture sur polder sont les seules à s'étendre. Les cinq exploitations, qui se partagent la quasi-totalité de la production, doublent leur surface en onze ans. Les autres perdent de leur importance. Elles pratiquent le maraîchage et les fruits sur des surfaces de 2 à 10 hectares, ou l'élevage extensif sur des surfaces moyennes de 20 hectares. Le repli des grandes exploitations se traduit par un moindre recours aux salariés agricoles. Leur contribution à l'activité agricole diminue de 30 % depuis 1989. Un peu plus de la moitié des terres guyanaises sont exploitées en faire-valoir direct, très souvent sans titre de propriété. Les terres en fermage sont exclusivement détenues par l'agriculture occidentale et représentent 45 % de la surface cultivée. Elles s'étendent en moyenne sur 13 hectares. Autre trait caractéristique de l'agriculture de la Guyane : la jeunesse de sa population. Près de la moitié des chefs d'exploitation ont moins de 40 ans.

### Françoise Le Jeannic

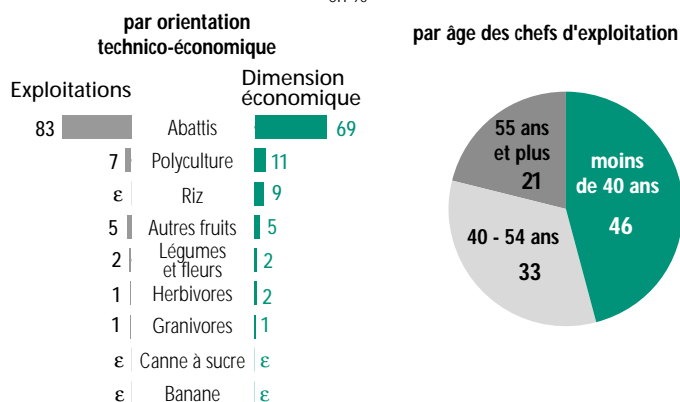
Scées - Cellule de coordination de la statistique agricole des départements d'outre-mer

## Nouvelles exploitations guyanaises : de petites unités qui s'installent à l'Ouest Variation du nombre d'exploitations de 1989 à 2000



Source : Recensements agricoles 1989 et 2000

## Importance des abattis, jeunesse des agriculteurs Répartition des exploitations guyanaises en %



Source : Recensement agricole 2000

## Le recensement dans les Dom

■ Le recensement agricole 2000 des départements d'outre-mer a été mené de façon identique à celui de la métropole. Son questionnaire a toutefois été adapté pour prendre en compte les spécificités de chaque département. L'ensemble des questions imposées par le cadre européen ont été reprises dans les Dom. Par ailleurs, les seuils de définition de l'exploitation agricole ont été relevés par rapport au précédent

recensement de 1989, pour se caler sur la définition métropolitaine.

■ Les résultats de 1989 utilisés dans cette publication intègrent ces nouveaux seuils pour permettre les comparaisons. La collecte de l'information porte, comme en métropole, sur la campagne agricole qui s'étend de septembre 1999 à mars 2000. Le recensement de 1989 s'était par contre étalé sur deux ans.

